



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTÉS : 03 ABSENT : 01</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 30 janvier 2024</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 12 février 2024</p>	<p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Audine FRECKMANN</p>
---	--

**Délibération n°30**

**Rapporteur : Mme Annabelle MOREL**

**Objet : Rénovation énergétique de l'école élémentaire Pringolliet - Demandes de subventions**

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population et de l'environnement.

Le défi de la transition énergétique s'appuie sur un effort important dans le secteur des bâtiments qui représente le premier poste de consommation énergétique à l'échelle communale, ainsi la rénovation et la qualité énergétique et environnementale des bâtiments est l'un des enjeux majeurs de la Commune.

Aujourd'hui, il convient d'effectuer des travaux de rénovation énergétique sur l'école élémentaire Pringolliet en vue notamment, d'améliorer sa performance énergétique, et ainsi diminuer les consommations et les émissions de gaz à effet de serre.

Cette opération d'ampleur permettra une nette amélioration du confort des usagers de la structure et une optimisation considérable des dépenses d'énergies, en atteignant les objectifs fixés par le décret Éco Énergie Tertiaire. Le projet comprend en particulier l'isolation extérieure des bâtiments, le remplacement des menuiseries extérieures, la reprise de la toiture en vue d'installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation, et l'amélioration de la ventilation mécanique contrôlée.

Le montant des travaux est estimé à 715 000 € et ils devraient débuter au printemps 2024, pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois, les travaux ayant lieu en site occupé.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier du Conseil Départemental de la Savoie au titre du Contrat Départemental, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'État au titre du Fonds Vert ou de tout autre organisme compétent, pour les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Pringollet.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire Pringollet tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès du Conseil Départemental de la Savoie au titre du Contrat Départemental, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, de l'État au titre du Fonds Vert, ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205\_DE30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

